



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ CONFÉDÉRALE LÉONARD DE VINCI
Séance du 18 octobre 2021

Délibération n° 2021-10-53

Après avoir constaté l'absence du quorum physique lors de la séance du 05 octobre 2021, le conseil d'administration de l'Université Confédérale Léonard de Vinci s'est réuni en séance exceptionnelle, sur convocation du président, le lundi 18 octobre 2021.

Vu le décret n°2015-857 du 13 juillet 2015 portant approbation des statuts de la communauté d'université et établissements « Université confédérale Léonard de Vinci ».

Point de l'ordre du jour : Approbation du Budget Rectificatif 2021 n°1 (BR1)

Exposé de la décision :

Le BR1 tient compte de l'accomplissement ou des écarts de réalisation par rapport au budget initial. Le tableau des emplois voté à l'occasion du budget initial n'a pas été modifié.

Article 1

Le conseil d'administration approuve

- Le budget rectificatif n°1 2021 ci-joint
- Le rapport de l'ordonnateur

Nombre des membres du conseil, présents : 10
Procurations : 5

Refus de participer au vote : 0
Abstentions : 0
Votes exprimés : 15
Pour : 15
Contre : 0

Article 2

Le conseil d'administration approuve :

- Le tableau 2 portant les autorisations budgétaires ;
- Le tableau 4 portant sur l'équilibre financier ;
- Le tableau 6 portant sur la situation patrimoniale ;
- Le tableau 9 portant sur les autorisations pluriannuelles.

Nombre des membres du conseil, présents : 10
Procurations : 5

Refus de participer au vote : 0

Abstentions : 0

Votes exprimés : 15

Pour : 15

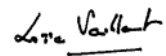
Contre : 0

Pièces jointes :

- Rapport de présentation de l'ordonnateur
- Budget rectificatif 2020 n°1
- Tableaux budgétaires

Fait à Chasseneuil du Poitou le :20/10/2021

L'administrateur provisoire,



Transmise au recteur le : 20/10/2021

Loïc Vaillant

Budget Rectificatif n°1 2021

CHARGES			PRODUITS		
Comptes	Libellé des comptes	Charges	Produits	Libellé des comptes	Nature
Fonctionnement de la COMUE			Apports des établissements membres		
	Fournitures administratives et petits matériels	5 000 €	<i>Subventions au prorata des budgets</i>		
	Location copieur + copies	2 500 €	0 €	Université de Poitiers	Subvention
	Assurance locaux	600 €	0 €	Université de Limoges	Subvention
	Documentation générale et administrative	11 500 €	0 €	ENSMA	Subvention
	Catalogues et imprimés	3 500 €	<i>Cotisations fixes</i>		
	Missions Comue	6 000 €	30 000 €	Université de Poitiers	Cotisation
	Frais inscription aux colloques	4 000 €	18 000 €	Université de Limoges	Cotisation
	Réceptions	4 000 €	6 000 €	ENSMA	Cotisation
	Missions numérique + ftlv + open badges	5 000 €	54 000 € Total apports des membres		
	Pépité	207 500 €			
	Frais postaux et télécommunications	3 500 €	Subventions extérieures		
	Divers	15 000 €	150 000 €	Région nouvelle Aquitaine (Pépité)	Subvention
	Formation du personnel de l'établissement *	24 000 €	208 385 €	MESRI (Subvention pour charges de service public)	Subvention
	Applications informatique et licences	28 100 €	139 750 €	MESRI (PEPITE)	Subvention
	Concours divers (cotisations)	15 000 €	13 037 €	Consortium Améthys (l'USPC)	Subvention
	Appel à projet ESR : BRAVO	17 496 €	117 200 €	Financement régional dans le cadre de l'AAP ESR 2021	Subvention
	Défi International 2021	7 500 €	6 000 €	Réseau B.O.A.T	Subvention
	Autorisation d'engagement pour 2022	5 391 €	8 000 €	Bpi France	Subvention
	Formation conjointe Prebios	58 680 €	46 634 €	Recette exceptionnelle	Subvention
	Salle active STAPS Limoges	80 000 €	689 006 € Total subventions		
	amortissements (pour mémoire)	65 721 €			
Total fonctionnement de la COMUE		504 267 €	Apports des établissements partenaires (CNED, CANOPE, IH2EF, CREPS, EESI)		
Formation des doctorants			0 €	Budget inférieur à 50 M€	Cotisation
	Appel à projets	40 000 €	0 €	Budget compris entre 50 M€ et 100 M€	Cotisation
	Actions et formations mutualisées	85 000 €	0 €	Budget compris entre 100 M€ et 200 M€	Cotisation
	Budget des écoles doctorales	90 000 €	0 €	Budget supérieur à 200 millions d'euros	Cotisation
	Missions école doctorale	2 500 €	0 € Total apports des partenaires		
Total formation des doctorants		217 500 €			
Dépenses Agence Aliénor Transfert			Recettes Agence Aliénor Transfert		
		955 518 €	1 000 000 €		
TOTAL CHARGES FONCTIONNEMENT		1 677 285 €	1 743 006 €	TOTAL PRODUITS FONCTIONNEMENT	
INVESTISSEMENT			Prélèvement sur fonds de roulement (pour équilibrer section d'investissement)		
		10 000 €	-55 721 €		
Capacité d'autofinancement				Capacité d'autofinancement	
TOTAL GENERAL		1 687 285 €	1 687 285 €	TOTAL GENERAL	

* détails : Bilan de compétence (10 000€),

Tableau 1 - EPSCP

Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du Budget rectificatif n°1 - 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

			(A)	(B)	(C) = (A) + (B)	
			Emplois sous plafond Etat *	Emplois financés hors SCSP	Global	
			En ETPT	En ETPT	En ETPT	
Catégories d'emplois	Nature des emplois					
	Enseignants, enseignants-chercheurs, chercheurs	Permanents	Titulaires			
			CDI			
		Non permanents	CDD			
S/total EC			-	-	-	
Elèves fonctionnaires stagiaires des écoles nationales supérieures (ENS)					-	
BIATSS (personnels de bibliothèques, ingénieurs, administratifs, techniques et de service)	Permanents	Titulaires	14		14	
		CDI	-		-	
	Non permanents	CDD	8		8	
S/total Biatss			22	-	22	
Totaux			22 ⁽¹⁾	-	22	
Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat			22 ⁽³⁾		Plafond global des emplois voté par le CA ^{**} ⁽²⁾	

Note sur les modalités de renseignement du tableau

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (2))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (1)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (3)

* : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'emplois fixé par l'État relatif aux emplois financés par l'État"

** : cf. article R719-54 du code de l'éducation : "plafond d'autorisation de l'ensemble des emplois rémunérés par l'établissement"

TABLEAU 2
Autorisations budgétaires Budget rectificatif n°1 - 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

DEPENSES							RECETTES			
	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)		Montants prévision d'exécution 2021		Montants Budget rectificatif n°1 - 2021		Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP				
Personnel	-	-	-	-	-	-	612 000	743 006	743 006	Recettes globalisées
<i>dont contributions employeur au CAS Pension</i>							360 000	348 135	348 135	Subvention pour charges de service public
										Autres financements de l'Etat
										Fiscalité affectée
Fonctionnement	796 000	804 000	1 677 285	1 615 999	1 677 285	1 615 999	252 000	394 871	394 871	Autres financements publics
Donc fonctionnement fléché (Aliénor Transfert)	200 000	200 000	955 518	955 518	955 518	955 518				Recettes propres
Intervention										
Investissement	80 000	80 000	10 000	10 000	10 000	10 000				
TOTAL DES DEPENSES AE (A) CP (B)	876 000	884 000	1 687 285	1 625 999	1 687 285	1 625 999	812 000	1 743 006	1 743 006	TOTAL DES RECETTES (C)
SOLDE BUDGETAIRE (excédent) (D1 = C - B)	-	-	117 007	-	117 007	-	72 000	-	-	SOLDE BUDGETAIRE (déficit) (D2 = B - C)

(*) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 3
Dépenses par destination - Recettes par origine

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Les axes de destination, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	DEPENSES									
	Personnel		Fonctionnement		Intervention (le cas échéant)		Investissement		Total	
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE (A)	CP (B)
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat			277 500,00	263 125,00					277 500,00	263 125,00
D115 - Pilotage et support			454 267,00	397 356,00			10 000,00	10 000,00	464 267,00	407 356,00
D115 - Pilotage et support (aliénor transfert)			955 518,00	955 518,00					955 518,00	955 518,00
									-	-
									-	-
TOTAL	-	-	1 687 285,00	1 615 999,00	-	-	10 000,00	10 000,00	1 697 285,00	1 625 999,00

SOLDE BUDGETAIRE (excédent) D1 = C - B	117 007,00
---	-------------------

Tableau des recettes par origine (facultatif)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	RECETTES								
	Recettes globalisées					Recettes fléchées			Total (C)
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financement de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres				394 871,00					394 871,00
ANR investissements d'avenir						1 000 000,00			1 000 000,00
Charges de services public	348 135,00								348 135,00
									-
									-
TOTAL	348 135,00	-	-	394 871,00	-	1 000 000,00	-	-	1 743 006,00

SOLDE BUDGETAIRE (déficit) D2 = B - C	-
--	----------

TABLEAU 4
Equilibre financier Budget rectificatif n°1 - 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

BESOINS				FINANCEMENTS			
	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021	
Solde budgétaire (déficit) (D2)*	72 000	-	-	-	117 007	117 007	Solde budgétaire (excédent) (D1)*
<i>dont Budget Principal</i>							<i>dont Budget Principal</i>
<i>dont Budget Annexe</i>							<i>dont Budget Annexe</i>
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b1)							Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements (b2)
Opérations au nom et pour le compte de tiers (c1)**							Opérations au nom et pour le compte de tiers (c2)**
Autres décaissements non budgétaires (e1)							Autres encaissements non budgétaires (e2)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)=D2+(b1)+(c1)+(e1)	72 000	-	-	-	117 007	117 007	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)=D1+(b2)+(c2)+(e2)
ABONDEMENT de la trésorerie (I)= (2) - (1)	-	117 007	117 007	72 000	-	-	PRLELEVEMENT de la trésorerie (II)=(1) - (2)
<i>dont Abondement de la trésorerie fléchée (a)***</i>			44 482			-	<i>dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée (a)***</i>
<i>dont Abondement de la trésorerie non fléchée (d)</i>							<i>dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée (d)</i>
TOTAL DES BESOINS (1) + (I)	72 000	117 007	117 007	72 000	117 007	117 007	TOTAL DES FINANCEMENTS (2) + (II)

(*) Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires"

(**) Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers"

(***) Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées"

TABLEAU 5
Opérations pour compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Libellé	Débit (c1)	Crédit (c2)
Opération 1	C 4...			
	C 4...			
Opération 2	C 4...			
	C 4...			
Opération ...	C 4...			
	C 4...			
TOTAL			-	-

(c1) et (c2) étant repris au tableau "Equilibre financier"

N.B. : Dans l'hypothèse d'un écart entre les crédits et les débits d'un même compte, l'opération concernée devra faire l'objet d'une explication spécifique.

TABLEAU 6
Situation patrimoniale Budget rectificatif n°1 - 2021

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021	PRODUITS	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021
Personnel	0		0	Subventions de l'Etat	360 000	348 135	348 135
<i>dont charges de pensions civiles*</i>				Fiscalité affectée			
Fonctionnement autre que les charges de personnel	812 000	1 743 006	1 743 006	Autres subventions	452 000	1 394 871	1 394 871
Intervention (le cas échéant)				Autres produits			
TOTAL DES CHARGES (1)	812 000	1 743 006	1 743 006	TOTAL DES PRODUITS (2)	812 000	1 743 006	1 743 006
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)	0	0	0	Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	0	0	0
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	812 000	1 743 006	1 743 006	TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	812 000	1 743 006	1 743 006

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions

Calcul de la capacité d'autofinancement

	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	0	0	0
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	16 000	65 721	65 721
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés			
- produits de cession d'éléments d'actifs			
- quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs			
= capacité d'autofinancement (CAF) ou insuffisance d'autofinancement (IAF)	16 000	65 721	65 721

Etat prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021	RESSOURCES	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021
Insuffisance d'autofinancement	0	0	0	Capacité d'autofinancement	16 000	65 721	65 721
Investissements	80 000	10 000	10 000	Financement de l'actif par l'État			
				Financement de l'actif par des tiers autres que l'État			
				Autres ressources			
Remboursement des dettes financières				Augmentation des dettes financières			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	80 000	10 000	10 000	TOTAL DES RESSOURCES (6)	16 000	65 721	65 721
Augmentation du fonds de roulement (7) = (6)-(5)	0	55 721	55 721	Diminution du fonds de roulement (8) = (5)-(6)	64 000	0	0

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Variation et niveau du fonds de roulement, du besoin en fonds de roulement et de la trésorerie

	Montants Budget initial 2021 (CA du 24/11/2020)	Montants prévision d'exécution 2021	Montants Budget rectificatif n°1 - 2021
Variation du FONDS DE ROULEMENT : AUGMENTATION (7) ou DIMINUTION (8)	-64 000	55 721	55 721
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT (FONDS DE ROULEMENT - TRESORERIE)	8 000	-61 286	-61 286
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou PRELEVEMENT (II)*	-72 000	117 007	117 007
Niveau final du FONDS DE ROULEMENT	-516 754	-399 747	243 421
Niveau final du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-771 227	-771 227	-848 158
Niveau final de la TRESORERIE	254 473	371 480	1 091 579

* Montant issu du tableau "Equilibre financier"

TABLEAU 7
Plan de trésorerie

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL Variation de trésorerie annuelle
(1) SOLDE INITIAL (début de mois)	974 572	1 015 648	971 860	918 395	1 380 747	1 367 508	1 117 112	1 222 737	1 188 116	1 527 509	1 294 127	936 206	
ENCAISSEMENTS													
Recettes budgétaires globalisées	145 446	18 000	-	88 079	-	-	105 625	-	120 000	151 618	60 000	54 238	743 006
Subvention pour charges de service public	75 446			75 446			105 625			91 618			348 135
Autres financements de l'État													-
Fiscalité affectée													-
Autres financements publics	70 000	18 000		12 633					120 000	60 000	60 000	54 238	394 871
Recettes propres													-
Recettes budgétaires fléchées	-	-	-	400 000	-	-	-	-	400 000	-	-	200 000	1 000 000
Financements de l'État fléchés				400 000					400 000			200 000	1 000 000
Autres financements publics fléchés													-
Recettes propres fléchées													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : encaissements en capital													-
Prêts : encaissement en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA encaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : encaissements													-
- Autres encaissements d'opérations non budgétaires													-
A. TOTAL	145 446	18 000	-	488 079	-	-	105 625	-	520 000	151 618	60 000	254 238	1 743 006
DECAISSEMENTS													
Dépenses liées à des recettes globalisées	80 970	57 806	53 465	25 727	13 239	65 181	-	34 621	80 607	85 000	75 000	98 865	670 481
Personnel													-
Fonctionnement	76 577	57 806	53 465	25 727	13 239	65 181	-	34 621	75 000	85 000	75 000	98 865	660 481
Intervention													-
Investissement	4 393								5 607	-	-		10 000
Dépenses liées à des recettes fléchées	23 400	3 982	-	-	-	185 215	-	-	100 000	300 000	342 921	-	955 518
Personnel													-
Fonctionnement	23 400	3 982				185 215			100 000	300 000	342 921		955 518
Intervention													-
Investissement													-
Opérations non budgétaires	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts : remboursements en capital													-
Prêts : décaissements en capital													-
Dépôts et cautionnements													-
Opérations gérées en comptes de tiers :	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- TVA décaissée													-
- Dispositifs d'intervention pour compte de tiers : décaissements													-
- Autres décaissements d'opérations non budgétaires													-
B. TOTAL	104 370	61 788	53 465	25 727	13 239	250 396	-	34 621	180 607	385 000	417 921	98 865	1 625 999
(2) SOLDE DU MOIS = A - B	41 076	- 43 788	- 53 465	462 352	- 13 239	- 250 396	105 625	- 34 621	339 393	- 233 382	- 357 921	155 373	117 007
SOLDE CUMULE (1) + (2)	1 015 648	971 860	918 395	1 380 747	1 367 508	1 117 112	1 222 737	1 188 116	1 527 509	1 294 127	936 206	1 091 579	

Variation de trésorerie correspondant à celle du tableau d'équilibre financier (I) ou (II)

TABLEAU 8
Opérations liées aux recettes fléchées

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Antérieures à N non dénouées	N	N+1	N+2	N+3 et suivantes	TOTAL
Position de financement des opérations fléchées en début d'exercice (a)		- 44 482	-	-	-	
Recettes fléchées (b)	-	1 000 000	-	-	-	1 000 000
Financements de l'État fléchés	-	1 000 000				1 000 000
Autres financements publics fléchés						-
Recettes propres fléchées						-
Dépenses sur recettes fléchées CP (c)	44 482	955 518	-	-	-	1 000 000
Personnel						
AE=CP						-
Fonctionnement						
AE	44 482	955 518				1 000 000
CP	44 482	955 518				1 000 000
Intervention						
AE						-
CP						-
Investissement						
AE						-
CP						-
Solde budgétaire de l'exercice résultant des opérations fléchées (b) - (c)	- 44 482	44 482	-	-	-	-

Solde budgétaire N repris au tableau "Equilibre financier" en (a)

Au cas où l'organisme utilise ce tableau pour un suivi individuel par opération, cette seconde partie permet de vérifier l'équilibre final de chaque opération.

Autofinancement des opérations fléchées (d)						-
Opérations de trésorerie (décaissements) financées par recettes fléchées (e)						-
Position de financement des opérations fléchées en fin d'exercice (a) + (b) - (c) + (d) - (e)	- 44 482	-	-	-	-	-

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - prévision

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Prévision N									Prévision N+1 et suivantes						
		Coût total de l'opération (1)	AE ouvertes les années antérieures à N (2)	AE consommées les années antérieures à N (3)	AE reprogrammées ou reportées en N* (4)	AE nouvelles ouvertes en N (5)	TOTAL des AE ouvertes en N (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à N (7)	CP consommés les années antérieures à N (8)	CP reprogrammés ou reportés en N* (9)	CP nouveaux ouverts en N (10)	TOTAL des CP ouverts en N (11) = (9) + (10)	AE prévues en N+1 (12)	CP prévus en N+1 (13)	AE prévues en N+2 (14)	CP prévus en N+2 (15)	AE prévues > N+2 (16)	CP prévus > N+2 (17)
Op. 1	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement																	
	Total Op.1	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Op.2	Personnel																	
	Fonctionnement																	
	Intervention																	
	Investissement																	
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total personnel	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total fonctionnement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total intervention	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	Ss total investissement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

* A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision N		Prévisions en N+1 et suivantes		
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à N (19)	Encaissement prévus en N (20)	Encaissements prévus en N+1 (21)	Encaissements prévus en N+2 (22)	Encaissements prévus > N+2 (23)
Op. 1	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.1	-	-	-	-	-	-
Op. 2	Financement de l'Etat*						
	Autres financements publics**						
	Autres financements***						
	Total Op.2	-	-	-	-	-	-
	Ss total financement de l'Etat	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements publics	-	-	-	-	-	-
	Ss total autres financements	-	-	-	-	-	-
	TOTAL	-	-	-	-	-	-

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 9
Opérations pluriannuelles - exécution

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Exécution d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision	Exécution						Prévision N+1 et suivantes	
		Coût total de l'opération (1)	AE consommées les années antérieures à N (2)	AE consommées en N (3)	TOTAL des AE consommées (4) = (2) + (3)	CP consommés les années antérieures à N (5)	CP consommés en N (6)	TOTAL des CP consommés (7) = (5) + (6)	Restes à payer (8) = (4) - (7)	Solde à engager (9) = (1) - (4)
Op. 1	Personnel									
	Fonctionnement									
	Intervention									
	Investissement									
	Total Op.1									
Op.2	Personnel									
	Fonctionnement									
	Intervention									
	Investissement									
	Total Op.2									
	Ss total personnel									
	Ss total fonctionnement									
	Ss total intervention									
	Ss total investissement									
TOTAL										

B - Exécution des recettes

Opération	Nature	Prévision	Exécution		Prévisions en N+1 et suivantes
		Financement de l'opération (11)	Encaissements des années antérieures à N (12)	Encaissement réalisés en N (13)	Reste à encaisser en N+1 et suivantes (14) = (11) - (12) - (13)
Op. 1	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**				
	Autres financements***				
	Total Op.1				
Op. 2	Financement de l'Etat*				
	Autres financements publics**				
	Autres financements***				
	Total Op.2				
	Ss total financement de l'Etat				
	Ss total autres financements publics				
	Ss total autres financements				
TOTAL					

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financements de l'Etat fléchés

** Autres financements publics et autres financements publics fléchés

*** Recettes propres et recettes propres fléchés

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		Bl n
Niveaux initiaux	1 Niveau initial de restes à payer	82 785
	2 Niveau initial du fonds de roulement	187 700
	3 Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-786 872
	4 Niveau initial de la trésorerie	974 572
	4.a dont niveau initial de la trésorerie fléchée	-44 482
4.b dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	1 019 054	
Flux de l'année	5 Autorisations d'engagement	1 687 285
	6 Résultat patrimonial	0
	7 Capacité d'autofinancement (CAF)	65 721
	8 Variation du fonds de roulement	55 721
	9 Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire	0
	10 Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF	SENS 0
	Variation des stocks	+ / -
	Charges sur créances irrécouvrables	-
	Produits divers de gestion courante	+
	11 Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie	SENS -61 286
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
	Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / - -61 286
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
	12 Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	117 007
13 Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires	0	
14 Variation de la trésorerie = 12 - 13	117 007	
14.a dont variation de la trésorerie fléchée	44 482	
14.b dont variation de la trésorerie non fléchée	0	
15 Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13	-61 286	
16 Variation des restes à payer	61 286	
Niveaux finaux	17 Niveau final de restes à payer	144 071
	18 Niveau final du fonds de roulement	243 421
	19 Niveau final du besoin en fonds de roulement	-848 158
	20 Niveau final de la trésorerie	1 091 579
	20.a dont niveau final de la trésorerie fléchée	0
20.b dont niveau final de la trésorerie non fléchée	1 019 054	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

Explication du tableau, ligne à ligne :

remplir.

Ligne 1 « Niveau initial des restes à payer » : il correspond au « stock initial » de restes à payer, c'est-à-dire à la différence entre le cumul des AE et le cumul des CP consommés lors des exercices précédents.

Le niveau initial des restes à payer d'un BI doit correspondre au niveau final des restes à payer du budget rectificatif de fin d'année lorsqu'il est présenté en parallèle du BI. Sinon, il convient de s'appuyer sur prévision d'exécution.

Ligne 2 « Niveau initial du fonds de roulement » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final du fonds de roulement du dernier BR n-1.

Cette information provient du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

Ligne 3 « Niveau initial du besoin en fonds de roulement » :

Cette information provient de la différence entre le niveau initial du fonds de roulement et le niveau initial de la trésorerie (calcul automatisé).

Ligne 4 « Niveau initial de la trésorerie » : Lors de la présentation du BI n, il correspond au niveau final de la trésorerie du dernier BR n-1. Sinon, il convient de s'appuyer sur prévision d'exécution.

Cette information provient du « tableau d'équilibre financier n-1 » et du « tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés n-1 ».

Ligne 4.a « Niveau initial de la trésorerie fléchée » : il correspond à la quote-part de la trésorerie relative aux opérations sur recettes fléchées en date du 31/12/n-1. Cette information provient du « tableau d'équilibre financier et le tableau des opérations sur recettes fléchées n-1 ».

Ligne 4.b « Niveau initial de la trésorerie non fléchée » :

Cette information provient de la différence entre le niveau initial de trésorerie et le niveau initial de trésorerie fléchée (calcul automatisé).

Ligne 5 « Autorisations d'engagement » :

Cette information du « tableau des autorisations budgétaires ».

Ligne 6 « Résultat patrimonial » :

Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 7 « Capacité d'autofinancement » :

Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 8 « Variation du fonds de roulement » :
Cette information provient du « tableau de la situation patrimoniale ».

Ligne 9 : « Opérations sur dettes financières, capitaux propres et créances immobilisées sans impact budgétaire » :
Cette information provient « du tableau d'équilibre financier ».
Elle permet d'isoler de la variation du fonds de roulement, les opérations qui n'apparaissent pas dans le tableau des autorisations budgétaires (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements) mais dans le tableau d'équilibre financier et qui ont un impact en haut de bilan.

Ligne 10 « Opérations du compte de résultat sans flux de trésorerie, non retraitées par la CAF » : ces opérations correspondent à des charges décaissables et des produits encaissables mais qui ne seront jamais décaissés ni encaissés (variation des stocks, charges sur créances irrécouvrables admissions en non valeur, etc.). Ces opérations bien que ne générant aucun flux de trésorerie ne sont pas retraitées par la CAF et « gonflent » le besoin en fonds de roulement. Il convient donc de les isoler pour pouvoir déterminer les seuls flux de trésorerie et déterminer ainsi le solde budgétaire.

Ligne 11 « Opérations budgétaires et comptables avec différence de fait générateur de trésorerie » : cette ligne est composée de quatre sous-ensembles, deux relatifs aux recettes et deux relatifs aux dépenses.

1. Concernant les recettes, l'« écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'« écart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre ce qui est inscrit en haut de bilan (produits du compte de résultat et ressources du tableau relatif à la variation de la situation patrimoniale en droits constatés) et ce qui est inscrit en bas de bilan (recettes budgétaires encaissées) pour un exercice donné.

Si la somme des produits/ressources est supérieure à la somme des encaissements, le besoin en fonds de roulement augmente mécaniquement et génère donc un déséquilibre en termes de couverture des besoins : une dégradation du solde budgétaire aura alors lieu (prélèvement sur la trésorerie). A l'inverse si les produits et ressources en haut de bilan sont inférieurs aux encaissements, le besoin en fonds de roulement (BFR) diminue et le solde budgétaire s'apprécie d'autant.

2. Concernant les dépenses l'« écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs » et l'« écart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours » matérialisent les écarts entre les charges et immobilisations inscrites en haut de bilan et les crédits de paiement.

Si la somme des charges/immobilisations est supérieure à la somme des crédits de paiement, le BFR diminue et génère une appréciation du solde budgétaire. A l'inverse si les charges et immobilisations sont inférieures aux crédits de paiement, le solde budgétaire se dégrade d'autant.

Ligne 12 « Solde budgétaire » : il correspond à la différence entre la variation du fonds de roulement (ligne 8), les opérations bilancielle non budgétaires (ligne 9), les opérations comptables non retraitées par la CAF non budgétaires (ligne 10) et les décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires (ligne 11). Il correspond à un solde intermédiaire de la variation de trésorerie.

Avec ce tableau de synthèse budgétaire et comptable, le lecteur doit pouvoir comprendre les raisons qui font qu'il y a un écart entre la variation du fonds de roulement (qui correspond à la création de richesse potentielle) et le solde budgétaire (qui correspond à la création de trésorerie effective, hors opérations non budgétaires).

Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau des autorisations budgétaires » résultant de la différence des recettes encaissées et des crédits de paiement consommés.

Ligne 13 « Décalage de flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires » :
Cette information provient du « tableau d'équilibre financier » et correspond aux lignes relatives aux opérations en capital (emprunts, prêts, dépôts et cautionnements), aux opérations au nom et pour le compte de tiers et aux autres encaissements / décaissements non budgétaires.

Ligne 14 « Variation de la trésorerie » :
Le montant est calculé en soustrayant du solde budgétaire (ligne 12) le montant relatif aux flux de trésorerie liés aux opérations de trésorerie non budgétaires (ligne 13).
Un contrôle de cohérence a été créé et détecte s'il y a un écart avec le montant inscrit dans le « tableau d'équilibre financier », du « plan de trésorerie ».

Ligne 14.a « Variation de la trésorerie fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier » et au « tableau des opérations sur recettes fléchées ».

Ligne 14.b « Variation de la trésorerie non fléchée » : correspond au montant du « tableau d'équilibre financier ».

Ligne 15 « Variation du besoin en fonds de roulement » : Elle se calcule en additionnant les lignes 9, 10, 11, 13.

Ligne 16 « Variation des Restes à payer » : correspond au flux de restes à payer de l'exercice et donc à la différence entre les AE et les CP de l'exercice provenant du « tableau des autorisations budgétaires » (calcul automatique).

Ligne 14 « Niveau final de restes à payer » : correspond au « stock final » de restes à payer. Il se calcule en additionnant le niveau initial de restes à payer (ligne 1) et la variation des restes à payer (ligne 16) (calcul automatique).

Note de l'ordonnateur relative au budget rectificatif 2021 n°1

Vous trouverez ci-joint le projet de budget rectificatif n°1 de l'université Confédérale Léonard de Vinci pour l'année 2021. Ce budget s'élève à 1 687 285 € en recettes comme en dépenses.

Il s'agit d'un budget rectificatif qui tient compte de l'accomplissement ou des écarts de réalisation par rapport au budget initial 2021.

I- Les emplois.

Par décision du 7 octobre 2019, le MESRI a réduit les emplois affectés à la ComUE Léonard de Vinci à 22 postes. Ce total est inchangé par rapport au budget initial approuvé le 24 novembre 2020. Au 1^{er} septembre 2021 la COMUE emploie 19 agents dont 12 titulaires

II- Les charges.

II-1 Les charges de fonctionnement

Le total des charges de fonctionnement, hors dépenses fléchées Agence Aliénor Transfert, s'élève à 721 767 €, 65 721 € étant par ailleurs alloués aux amortissements.

La plupart des postes de dépenses ont été ajustés en regard de la consommation des crédits constatée et des perspectives de besoins financiers d'ici la fin de l'exercice budgétaire 2021.

Dans la perspective d'une dissolution de la COMUE au 31 décembre, un montant de 5391 € d'autorisation d'engagement sera effectué avant la fin de l'année pour assurer la continuité des activités en cours.

- Le poste budgétaire consacré au PÉPITE reste élevé (207 500 €) comparé à l'année précédente. La ComUE, lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt du MESRI, assure le financement (139 750 €) d'un poste d'ingénieur(e) assurance qualité et maîtrise d'ouvrage de projets numériques et co-finance le poste d'accompagne des étudiants entrepreneurs, postes tous deux basés à Limoges. En parallèle l'aide obtenue de la Région Nouvelle-Aquitaine pour le PEPITE Nord-Aquitain (AAP ESR), permet de financer la structuration et la labellisation d'un réseau de lieux d'accueil ouverts aux étudiants-entrepreneurs, la poursuite des boot camps et la consolidation du site web du PEPITE.
- Une part significative de notre budget de fonctionnement est destinée aux écoles doctorales. Nous consacrerons en 2021, une enveloppe de 217 500 € pour la formation des 1508 doctorants, soit 144 € par doctorant. Il s'agit là d'une mission primordiale pour la COMUE et ses établissements membres ce qui explique le fort soutien accordé à cette partie de notre budget.
- Au titre des dépenses de fonctionnement, 163 676 € permettent de contribuer au co-financement de projets déposés par nos établissements lors d'appel à projets de la Région : équipement d'une salle immersive qui sera implantée à l'université de Limoges (80 k€) - projet équivalent à celui réalisé dans les locaux de l'université de Poitiers-IFMI-, équipement

microbiologique pour la formation multi-établissements Prébois – BISCEm (58 680 €), participation au projet BRAVO (AAP ESR) de création de ressources en ligne pour l'accueil des étudiants internationaux (pour 17 496 €) ainsi qu'à la formation « défi international 2021 » (7 500 €).

- Nos dépenses de fonctionnement s'élèvent à 127 700€ (26 k€ : frais d'adhésion à divers organismes de réseau : AMUE, CPU, AEF, NR etc.), les missions (11 k€) et les applications informatiques (28 k€ : outils de gestion, Améthis, plateforme open badges, CERIG, etc). Enfin nous apportons notre soutien auprès de nos collaborateurs de la COMUE avec un budget de 24 k€ dédié à l'accompagnement et la formation (bilan de compétences).

Les dépenses liées à l'Agence Aliénor Transfert qui sont des dépenses fléchées (**strictement dédiées** à la réalisation d'une opération clairement identifiée) sont ajustées à la réalité des perspectives de recettes (1 000 k€) et de dépenses prévisibles pour l'ensemble de l'exercice 2021 (955 k€).

II-2 Les charges d'investissement.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 10 000 €, notamment en équipement (mobilier de bureau, informatique).

III- Les produits.

III-1 Les recettes de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement, hors recettes fléchées Agence Aliénor Transfert, s'élèvent à 743 006 € dont 208 385 € de subvention pour charges de service public du MESRI.

Deux évolutions notables sont à souligner :

- Le PEPITE Nord-Aquitain bénéficie de recettes prévisionnelles s'élevant à 406 950 €. Déjà lauréate de l'appel à manifestation d'intérêt Pépité d'intérêt organisé par le MESRI, dans le cadre de la structuration des 33 pôles PÉPITE de France, la COMUE a obtenu une aide de 117 200 € de la Région Nouvelle-Aquitaine, dans le cadre d'un appel à projet ESR, afin de structurer et dynamiser la communauté d'étudiants-entrepreneurs. Ce financement s'ajoute à celui octroyé dans le cadre de la convention annuelle de subvention de 150 000€.
- D'autre part, les subventions appelées auprès des établissements membres ont été réduites aux cotisations fixes (54 000 €). En effet, la réduction d'activité liée au COVID 19 et les recettes extérieures obtenues par la ComUE rendent inutile l'appel de ces sommes destinées uniquement à l'équilibre financier.
- Enfin, la subvention pour charges de service public pour 208 385 €

III-2 Les recettes d'investissement

Il est prévu d'abonder le fonds de roulement à hauteur de 55 721 €, ce qui porte le niveau final à 243 421 €. Notre capacité d'autofinancement est à 65 721 €.